

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS  
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2023

N° de délibération : 08/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 29 VOTANTS : 30
DATE DE LA CONVOCATION	26/01/2023
VOTE	POUR : 30 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Étaient présents :**

Adrien AUFEVRE, Michel BARRIERE, Pierre BILLARD, Patrick BONDEUX, Sylvain COINTAT, Françoise CROTTET-FIGEAT, Manuel DE JESUS, François DIOT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Daniel GILLONNIER, Jean-Louis GUTIERREZ, Eric GUYOT, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Yves RAVET, Régine ROY, Olivier SICOT, Christine VINGDIOLET et Anne WOZNIAK

**Étaient présents en tant que suppléants :**

Jean-Luc CLEAU, Alain HERTELOUP et Patrick RAPEAU

**Étaient représentés (pouvoirs) :**

Denis THURIOT a donné pouvoir à Manuel DE JESUS

Monsieur Alexis PLISSON est nommé secrétaire de séance.

## OBJET : Demande de subvention expérimentation marché des territoires

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) du Pays, un enjeu de valorisation des produits locaux et d'amélioration du maillage de leur distribution a été identifié. Dans le contexte du défi de la mobilité en milieu rural, il est crucial de réinventer de nouvelles formes d'accès aux produits locaux.

Le Pays Val de Loire Nivernais, soutenu par le PAT de l'Agglomération de Nevers et celui du Département de la Nièvre, souhaite s'associer avec l'association de préfiguration Marché des Territoires afin de tester à l'échelle du Pays une place de marché numérique et physique pour rassembler en un même endroit l'offre alimentaire produite localement et ainsi rapprocher tous les consommateurs de l'offre de consommation locale via Internet. L'objectif de cette expérimentation est de rassembler tous les acteurs engagés dans la place de marché (producteurs, artisans, consommateurs et territoires) au sein d'une SCIC et de formuler un business plan pour que la place de marché devienne autonome et pérenne.

Il s'agit de mener cette expérimentation sur le territoire pendant 1 an, en parallèle d'expérimentations similaires menées sur d'autres territoires. Sur chaque territoire d'expérimentation, une SCIC ou une société à mission est mise en place, pour que tous les utilisateurs de la place de marché, du producteur aux consommateurs en passant par les transporteurs et les territoires, puissent prendre part aux décisions relatives à son activité. Toutes les SCIC ou sociétés à mission locales feront à terme partie d'une fédération de SCIC au niveau national.

Dans le cadre de ce projet, le Pays souhaite travailler à la pérennisation des magasins de producteurs (type : Secret de paysans) et épiceries de produits locaux (type : P'tit Léo et Panier luthenois).

Un projet de convention avec l'association Marché des Territoires a été élaboré (*cf annexe*). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Marché des Territoires	160 000 €	PNA appel à projet	70 000 €
		Département	58 000 €
		Autofinancement	32 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>160 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>160 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- valide la convention avec Marché des Territoires ;
- autorise le Président à solliciter les subventions et à signer tous les documents liés à cette demande.

Le Président,  
Eric GUYOT



PREFECTURE DE LA NIEVRE  
Reçu au : contrôle de légalité le

13 FEV. 2023

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 1<sup>er</sup> février 2023